

DECHETERIES DES MENAGES DE LA GIRONDE

Ville	Code Postal	Nom de la déchèterie	Adresse	Téléphone	Horaires	Accès	Déchets admis	Déchets refusés
AMBARES ET LAGRAVE	33440	Déchèterie de Ambares et Lagrave	Avenue Jules Ferry	05.56.77.71.32	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) **Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H **Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Boutelles plastiques La déchèterie est équipée d'une armoire à DMS et les gardiens vont suivre une formation spécifique pour les DMS en vue de l'accueil des déchets toxiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc.)	Déchets refusés
AMBES	33810	Déchèterie de Ambes	22 rue Jean Mermoz	05.56.77.05.54	Ouvert (à l'exception des jours fériés) le lundi, mercredi et vendredi après-midi, le samedi la journée, le dimanche matin conformément aux horaires d'été et d'hiver **Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H **Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Boutelles plastiques	
ANDERNOS LES BAINS	33510	Déchèterie de Andernos	Zone artisanale Casi, rue gustave Eiffel	05.57.71.97.00	Ouvert 7 jours sur 7 : - Hiver : dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre * Lundi au Samedi: 9H-12H30 et 14H-18H * Dimanche 9H-12H30 - Eté : dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars * Lundi au Samedi: 9H-12H30 et 14H-18H30 * Dimanche 9H-12H30		Tout venant (encombrants); bois; déchets verts; gravats; ferrailles; cartons; Huiles végétales et minérales; DMS	Ordures ménagères ; pneumatiques; troncs et souches; amiante; explosifs et bouteilles de gaz divers
ARCACHON	33120	Déchèterie de Arcachon	Boulevard Mestrezat	05.56.83.73.44	* Du 1/4 au 30/9: lundi et samedi: 8h-12h30 et 13h30-18h30 du mardi au vendredi: 8h-18h30 dimanche: 8h-12h * Du 1/10 au 30/11 et du 1/3 au 31/3: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-18h du mardi au vendredi: 8h-18h dimanche: 8h30-12h * Du 1/12 au 28/02: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 du mardi au vendredi: 8h-17h30 samedi: 8h30-12h	* Gratuité pour tous les particuliers résidant sur le territoire de la COBAS, dans la limite de 1 m3 par jour. * Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries réservées aux particuliers (la COBAS dispose d'une déchèterie professionnelle) sauf pour les cartons vides, propres et plats, et le verre qu'ils peuvent apporter gratuitement dans toutes les déchèteries.	Sont acceptés les déchets suivants, dans la limite de 1 m3 par jour pour l'ensemble des déchèteries: * Déchets encombrants * Déchets de démolition résultant de travaux effectués par les particuliers * Ferrailles * Papiers, cartons * Déchets végétaux * Huiles usagées (vidange moteur) * Huiles alimentaires * Verre * Déchets toxiques (batteries, piles, peintures, ...)	Sont strictement interdits les déchets suivants : * Déchets industriels * Déchets putrescibles (à l'exception des tontes et tailles de jardin) * Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif * Ordures ménagères * Déchets d'assainissement (boue de fosse septique, déchets de bacs dégraisants, ...) * Les déchets dangereux et les déchets industriels spéciaux appartenant aux catégories A,B,C, définis par les arrêtés ministériels du 18 décembre 1992 modifiés * PCB (polychlorobiphényles) * Déchets radioactifs * Déchets présentant un risque pathogène * Déchets solides, pulvérulents, boue ou liquide présentant un risque de pollution chimique * Déchets physiquement ou chimiquement instables * Tout emballage ayant contenu les produits prêt cités * Les récipients non réduits par écrasement * Les fils en matière plastique * Les déchets liquides ou dont la viscosité est inférieure à 30 %
ARCACHON	33120	Port Vert	Avenue du Parc	05.56.83.01.95	* Du 1/4 au 30/9: lundi et samedi: 8h-12h30 et 13h30-18h30 du mardi au vendredi: 8h-18h30 dimanche: 8h-12h * Du 1/10 au 30/11 et du 1/3 au 31/3: lundi et samedi: 8h-12h et 13h30-17h du mardi au vendredi: 8h-12h30 dimanche: 8h-12h * Du 1/12 au 28/02: lundi et samedi: 9h-12h et 13h30-17h du mardi au vendredi: 9h-12h30 samedi: 9h-12h	* Gratuité pour tous les particuliers résidant sur le territoire de la COBAS, dans la limite de 1 m3 par jour. * Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries réservées aux particuliers (la COBAS dispose d'une déchèterie professionnelle) sauf pour les cartons vides, propres et plats, et le verre qu'ils peuvent apporter gratuitement dans toutes les déchèteries.	Dans le point vert : * Débris de jardin (bontes, tailles, branchages) * Déchets de démolition résultant de travaux effectués par les particuliers	
ARES	33740	Déchèterie de Ares	Zone d'activité	05.57.71.97.00	Ouvert 7 jours sur 7 : - Hiver : dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre * Lundi au Samedi: 9H-12H30 et 14H-18H * Dimanche 9H-12H30 - Eté : dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars * Lundi au Samedi: 9H-12H30 et 14H-18H30 * Dimanche 9H-12H30		Tout venant (encombrants); bois; déchets verts; gravats; ferrailles; cartons; Huiles végétales et minérales; DMS	Ordures ménagères ; pneumatiques; troncs et souches; amiante; explosifs et bouteilles de gaz divers
ARSAC	33460	Déchèterie d'Arzac	Lieu dit La Cabane	05.57.28.02.02	Ouverte les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Le samedi de 8 heures à 12 heures. Le dimanche de 14 heures à 18 heures.	Les déchèteries sont accessibles gratuitement pour les habitants des communes de Médoc Estuaire sur présentation d'un badge que l'on peut se procurer dans chaque mairie.	* les encombrants, * les cartons, * les déchets verts, * les gravats, * les ferrailles.	
AUDENGE	33980	Déchèterie de Audenge	Zone artisanale lougey sud Autre MR: 05.57.71.97.00	05.57.76.20.16 05.57.71.97.00	Ouvert 7 jours sur 7 : - Hiver : dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre * Lundi au Samedi: 9H-12H30 et 14H-18H * Dimanche 9H-12H30 - Eté : dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars * Lundi au Samedi: 9H-12H30 et 14H-18H30 * Dimanche 9H-12H30		Tout venant (encombrants); bois; déchets verts; gravats; ferrailles; cartons; Huiles végétales et minérales; DMS	Ordures ménagères ; pneumatiques; troncs et souches; amiante; explosifs et bouteilles de gaz divers
BASSENS	33530	Déchèterie de Bassens	Rue Franklin	05.56.38.32.46	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Peintures, Batteries, Boutelles plastiques	
BAZAS	33430	Déchèterie de Bazas	Lieu dit Coucut	05.56.25.28.81	L'accès à la déchèterie. Le nouveau site sera ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 8 heures à 12 h.30.	* Lors de votre premier passage les agents vous remettront une carte d'accès personnelle. Celle-ci permettra une gestion informatisée du site afin d'en réguler l'accès et de comptabiliser le volume des apports et la fréquence des visites. Cette carte sera demandée à chaque passage. Pas de carte, pas d'accès. * Les usagers devront s'avancer jusqu'à la limite du bureau de l'agent de déchèterie matérialisé par un panneau « Stop ». L'accès à la plate-forme se fera sur ordre de l'agent. * L'accès est limité aux véhicules légers, et aux camionnettes avec ou sans remorque. * Les professionnels sont acceptés mais le dépôt de leurs déchets sera facturé dès le premier m3 : - Encombrants / tout venant : 30 euros / m3 - Bois : 15 euros / m3 - Déchets verts : 5 euros / m3 - Cartons et ferrailles : gratuit - Les gravats, pneumatiques, déchets dangereux et DEEE des professionnels ne seront pas acceptés sur la déchèterie.	* Cinq cassions d'une capacité de 30 m3 pour les encombrants, la ferraille, le carton, les déchets verts et le bois et un cassion de 10 m3 pour les gravats. Une rampe d'accès et une de descente complètent l'ensemble. * Une armoire pour les déchets ménagers spéciaux et de contenants spécifiques (boute, caisse, etc.) pour les huiles de vidange, les batteries, les piles, les déchets d'équipements électroniques et électroniques et autres contenants pour le verre, le papier, le plastique et les pneumatiques (palette)	Les OMR, les gravats, pneumatiques, déchets dangereux (hospitaliers) et médicaux, produits inflammables, toxiques, dangereux, corrosifs pour l'environnement et la santé DEEE des professionnels ne seront pas acceptés sur la déchèterie.
BEGUEY	33410	Déchèterie de Béguéy	Zone artisanale de Béguéy	05.56.76.93.32	Lundi 13h-17h Mardi au samedi: 9H15-13H et 13H40-17H		Encombrants, déchets verts, ferrailles, gravats, carton, piles huiles, batteries, bois	
BELIN BELLET	33830	Déchèterie de Belin Bellet	La Régue route de Belin Bellet ZI	06.13.23.26.63	* Eté : Avril à septembre inclus: Lundi: 9h30-18h15 mardi: 9h-18h Mercredi: 9h30-18h15 jeudi: 9h30-13h00 Vendredi: 9h30-12h30 et 13h30-18h15 Samedi: 9h30-18h15 * Hiver : Octobre à mars inclus Lundi: 9h30-17h00 mardi: 9h-18h Mercredi: 9h30-17h00 jeudi: 9h30-12h00 Vendredi: 9h30-17h00 Samedi: 9h30-17h00			
BIGANOS	33380	Déchèterie de Biganos (2007 : en cours de réalisation)	Lieu dit Bois de Claubert		Ouverture de la déchèterie de Biganos prévue pour 2008 (les travaux début mai 2007)			
BLANQUEFORT	33290	Déchèterie de Blanquefort	Avenue du 11 Novembre 1918	05.56.95.61.51	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Peintures, Batteries, Boutelles plastiques	
BORDEAUX	33100	Déchèterie de Bordeaux Bastide	Boulevard Jolot Curie	05.57.53.33.01	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Piles, Batteries, Boutelles plastiques	Gravats
BORDEAUX	33300	Déchèterie de Bordeaux Nord	62 Cours du Raccordement	05.56.11.83.60	Date ouverture : 11 juin 2007 Horaires : 7 jours / 7, avec une ouverture le matin de 9h à 12h30 et l'après-midi de 13h15 à 18h (en période hivernale) et jusqu'à 19h d'avril à octobre.	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	* Bois * Cartons * Métaux * Déchets verts * Tout-venant incinérable * Tout-venant non incinérable * Gravats * Piles * Batteries * Boutelles plastiques * Verre	
BORDEAUX	33000	Déchèterie de Bordeaux Ste Croix	Quai Sainte-Croix	05.56.92.88.98			La déchèterie est équipée d'une armoire à DMS et les gardiens vont suivre une formation spécifique pour les DMS en vue de l'accueil des déchets toxiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc.)	
BRUGES	33520	Déchèterie de Bruges	Rue André Sarreau, sortie 6	05.56.57.90.88	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus): 9H-12H30 / 13H15-19H	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Boutelles plastiques La déchèterie est équipée d'une armoire à DMS et les gardiens vont suivre une formation spécifique pour les DMS en vue de l'accueil des déchets toxiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc.)	
CANEJAN	33610	Déchèterie de Canéjan	Lieu dit Jean Magre	05.57.12.50.35	Lundi au jeudi de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le samedi de 13h à 18h, le dimanche de 8h à 13h. Fermature les jours fériés.			
CASTELNAU DE MEDOC	33480	Déchèterie de Castelnau de Médoc	route de Sainte Hélène	05.56.58.37.48	* Lundi au vendredi: 14h-18h * Samedi: 9h-12h et 14h-18h * Dimanche: 8-12h	** La déchèterie est accessible aux seuls résidents du territoire communautaire (Avenas, Brach, Castelnau de Médoc, Listrac Médoc, Moulis en Médoc, Sainte Hélène, Sataunes, Sismou, Le Temple, Le Porge) sur présentation de la carte délivrée par la société VEOLIA - Prestataire de service en charge de nos déchèteries. ** Lors de la première visite dans une de nos déchèteries communautaires et afin d'établir la carte d'accessibilité, il sera demandé une facture EDF... justifiant de la domiciliation et une carte d'identité. ** Un bon d'apport sera établi lors d'un dépôt de déchets provenant d'une activité professionnelle en vue de facturation: tarifs au 27/11/2006 : * Déchet vert 1m3 correspondant à environ à 180 Kg d'ou un tarif de 8,82 €m3 * Déchet industriel banal (tout venant) 1m3 correspondant à environ à 100 Kg d'ou un tarif de 6,70 €m3 * Carton 1m3 correspondant à environ à 40 Kg d'ou un tarif de 1,88 €m3 * Fer 1m3 correspondant à environ à 50 Kg d'ou un tarif de 1,75 €m3 * Gravats 1m3 correspondant à environ à 280 Kg d'ou un tarif de 4,62 €m3	* Déchets verts * Papiers, Cartons * Bois et déchets de jardins * DMS * Verres * Métaux * Ferrailles * Déchets et matériaux de démolition et de bricolage * Encombrants de toutes natures * Piles et piles boutons * Huiles moteurs et huiles alimentaires * Batteries * Emballages de produit toxique	* les déchets industriels, déchets infectieux issus des établissements et des professionnels de la santé, * les déchets infectieux issus des ménages (pour le moment), * les ordures ménagères * les déchets putrescibles autres que végétaux * Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif.

DECHETERIES DES MENAGES DE LA GIRONDE

Ville	Code Postal	Nom de la déchèterie	Adresse	Téléphone	Horaires	Accès	Déchets admis	Déchets refusés
CAZAUX	33260	Déchèterie de Cazaux	270 allée Marie Dulaure	05.56.22.91.13	* Du 1/4 au 30/9: lundi et samedi: 8h-12h30 et 13h30-18h30 du mardi au vendredi: 8h-18h30 dimanche: 8h-12h * Du 1/10 au 30/11 et du 1/3 au 31/3: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-18h du mardi au vendredi: 8h-18h dimanche: 8h30-12h * Du 1/12 au 28/02: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 du mardi au vendredi: 8h-17h30 samedi: 8h30-12h	* Gratuité pour tous les particuliers résidant sur le territoire de la COBAS, dans la limite de 1 m3 par jour. * Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries réservées aux particuliers (la COBAS dispose d'une déchèterie professionnelle) sauf pour les cartons vides, propres et pliés, et le verre qu'ils peuvent apporter gratuitement dans toutes les déchèteries.	Sont acceptés les déchets suivants, dans la limite de 1 m3 par jour pour l'ensemble des déchèteries: * Déchets encombrants * Déchets de démolition résultant de travaux effectués par les particuliers * Ferrailles * Papiers, cartons * Déchets végétaux * Huiles usagées (vidange moteur) * Huiles alimentaires * Verre * Déchets toxiques (batteries, piles, peintures, ...)	Sont strictement interdits les déchets suivants : * Déchets industriels * Déchets putrescibles (à l'exception des tontes et tailles de jardin) * Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif * Ordures ménagères * Déchets d'assainissement (boue de fosse septique, déchets de bacs dégraisseurs, ...) * Les déchets dangereux et les déchets industriels spéciaux appartenant aux catégories A.B.C. définis par les arrêtés ministériels du 18 décembre 1992 modifiés * PCB (polychlorobiphényles) * Déchets radioactifs * Déchets présentant un risque pathogène * Déchets solides, pulvérulents, boue ou liquide présentant un risque de pollution chimique * Déchets physiquement ou chimiquement instables * Tout emballage ayant contenu les produits pré cités * Les récipients non réduits par écrasement * Les fils en matière plastique * Les déchets liquides ou dont la viscosité est inférieure à 30 %
CISSAC MEDOC	33250	Déchèterie de Cissac Medoc	205 route Paradis	05.56.73.91.20	Lundi mercredi jeudi vendredi samedi de 13h30 à 17h30		* Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier * Accueil gratuit des déchets des professionnels mais existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujac sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent Médoc	* Amiante * Pneu
COUSTRAS	33230	Déchèterie de Coustras	82 zI Eygretou	05.57.49.38.10	Du lundi au samedi: * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9h-12h et 13h-17h			
CUSSAC FORT MEDOC	33460	Déchèterie de Cussac	Mouli de Bayron	05.56.41.16.23	Ouverture du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures. Le samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Le dimanche de 8 heures à 12 heures.	Les déchèteries sont accessibles gratuitement pour les habitants des communes de Médoc Estuaire sur présentation d'un badge que l'on peut se procurer dans chaque mairie. L'accès des déchèteries est payant pour les entreprises.	Cartons, Déchets verts, Ferrailles et métaux, Bois, Tout venant, DMS, Gravats et terre, Batteries	Ordures ménagères, Déchets Industriels, Pneu, Déchets présentant des risques pour les personnes et leur environnement à caractère toxiques ou explosifs
FLORAC	33270	Déchèterie de Florac	Rue Marcel Paul	05.57.70.03.97	9h15-12h30 et 14h-17h45		Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Boutelles plastiques	Ordures ménagères, Déchets Industriels, Pneu, Déchets présentant des risques pour les personnes et leur environnement à caractère toxiques ou explosifs
GRADIGNAN	33170	Déchèterie de Gradignan	Allée de Mègeve	05.56.75.05.90	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus) : 9h-12h30 / 13h15-19h ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus) : 9h-12h30 / 13h15-18h	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourmi") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourmi") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	
GUJAN MESTRAS	33470	Déchèterie de Gujan Mestras	Avenue de Césarée	05.56.66.39.33	* Du 1/4 au 30/9: lundi et samedi: 8h-12h30 et 13h30-18h30 du mardi au vendredi: 8h-18h30 dimanche: 8h-12h * Du 1/10 au 30/11 et du 1/3 au 31/3: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-18h du mardi au vendredi: 8h-18h dimanche: 8h30-12h * Du 1/12 au 28/02: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 du mardi au vendredi: 8h-17h30 samedi: 8h30-12h	* Gratuité pour tous les particuliers résidant sur le territoire de la COBAS, dans la limite de 1 m3 par jour. * Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries réservées aux particuliers (la COBAS dispose d'une déchèterie professionnelle) sauf pour les cartons vides, propres et pliés, et le verre qu'ils peuvent apporter gratuitement dans toutes les déchèteries.	Sont acceptés les déchets suivants, dans la limite de 1 m3 par jour pour l'ensemble des déchèteries : * Déchets encombrants * Déchets de démolition résultant de travaux effectués par les particuliers * Ferrailles * Papiers, cartons * Déchets végétaux * Huiles usagées (vidange moteur) * Huiles alimentaires * Verre * Déchets toxiques (batteries, piles, peintures, ...)	Sont strictement interdits les déchets suivants : * Déchets industriels * Déchets putrescibles (à l'exception des tontes et tailles de jardin) * Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif * Ordures ménagères * Déchets d'assainissement (boue de fosse septique, déchets de bacs dégraisseurs, ...) * Les déchets dangereux et les déchets industriels spéciaux appartenant aux catégories A.B.C. définis par les arrêtés ministériels du 18 décembre 1992 modifiés * PCB (polychlorobiphényles) * Déchets radioactifs * Déchets présentant un risque pathogène * Déchets solides, pulvérulents, boue ou liquide présentant un risque de pollution chimique * Déchets physiquement ou chimiquement instables * Tout emballage ayant contenu les produits pré cités * Les récipients non réduits par écrasement * Les fils en matière plastique * Les déchets liquides ou dont la viscosité est inférieure à 30 %
HOURTIN	33990	Déchèterie de Hourtin	Gartheu	05.56.73.83.28	Lundi mercredi jeudi vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h et samedi 9h à 12h30 et 14h à 17h30		Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier Les professionnels sont acceptés à la hauteur 1m3/semaine et existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujac sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent Médoc	* Amiante * Pneu
JAU DIGNAC ET LOIRAC	33590	Déchèterie de Jau Dignac et Loirac	9 Chemin de Potensac	05.56.59.50.13	Mardi au vendredi 9h à 12h et sam 8h à 12h et 13h30 à 17h30	Les professionnels sont acceptés à la hauteur 1m3/semaine et existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujac sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent Médoc	Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier	* Amiante * Pneu
LA BREDE	33650	Déchèterie de La Brède	ZI l'Amahurt	05.56.20.28.38	* Lundi au vendredi: 13h-18h * Samedi: 8h30-18h * Dimanche: 8h30-13h		"Déchets ménagers spéciaux : Prochaimement, une armoire sera mise à votre disposition à la déchèterie de Migelan pour y déposer vos Déchets Ménagers Spéciaux : batteries, piles, huile de vidange, pots de peintures, solvants ...) "Déchets acceptés : - Déchets encombrants (appareils ménagers, matelas, sommiers ...) - Déchets verts (tontes de gazon, branchages, feuilles mortes ...) - Déchets inertes (gravats, débris, briques ...) - Déchets ménagers spéciaux (batteries, piles, huile de vidange, pots de peinture, solvants ...) - Ferrailles - Huiles alimentaire et de vidange. - Verre. - ODE - Containers à bouchons plastiques et lièges.	Déchets refusés: - ordures ménagères - pneus - amiantes - souches d'arbres
LA REOLE	33190	Déchèterie de La Réole	ZI Frimon	05.56.71.27.17	9h-12h30/13h30-18h Fermé Lundi et Dimanche	Le gardien délivre un macaron pour identifier les usagers du territoire de l'USTOM.	* cartons * déchets verts * bois * ferraille * encombrant * journaux-revues-magazines * piles * Huile * batteries * DASRI * DDM Concernant les professionnels : ils sont admis en déchèterie, mais accès payant dès le m3 : tarification : au m3. Un vignette est délivrée permettant d'identifier les professionnels (nom, adresse) * grave : 20€ * encombrants: 20€ * bois: 15€ et gratuit à Massugas * déchets verts: 10€ et gratuit à Massugas * ferrailles et cartons: gratuits	
LA TESTE DE BUCH	33260	Déchèterie de La Teste de Buch	Avenue de l'aérodrome	05.57.15.15.23	* Du 1/4 au 30/9: lundi et samedi: 8h-12h30 et 13h30-18h30 du mardi au vendredi: 8h-18h30 dimanche: 8h-12h * Du 1/10 au 30/11 et du 1/3 au 31/3: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-18h du mardi au vendredi: 8h-18h dimanche: 8h30-12h * Du 1/12 au 28/02: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 du mardi au vendredi: 8h-17h30 samedi: 8h30-12h	* Gratuité pour tous les particuliers résidant sur le territoire de la COBAS, dans la limite de 1 m3 par jour. * Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries réservées aux particuliers (la COBAS dispose d'une déchèterie professionnelle) sauf pour les cartons vides, propres et pliés, et le verre qu'ils peuvent apporter gratuitement dans toutes les déchèteries.	Sont acceptés les déchets suivants, dans la limite de 1 m3 par jour pour l'ensemble des déchèteries: * Déchets encombrants * Déchets de démolition résultant de travaux effectués par les particuliers * Ferrailles * Papiers, cartons * Déchets végétaux * Huiles usagées (vidange moteur) * Huiles alimentaires * Verre * Déchets toxiques (batteries, piles, peintures, ...)	Sont strictement interdits les déchets suivants : * Déchets industriels * Déchets putrescibles (à l'exception des tontes et tailles de jardin) * Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif * Ordures ménagères * Déchets d'assainissement (boue de fosse septique, déchets de bacs dégraisseurs, ...) * Les déchets dangereux et les déchets industriels spéciaux appartenant aux catégories A.B.C. définis par les arrêtés ministériels du 18 décembre 1992 modifiés * PCB (polychlorobiphényles) * Déchets radioactifs * Déchets présentant un risque pathogène * Déchets solides, pulvérulents, boue ou liquide présentant un risque de pollution chimique * Déchets physiquement ou chimiquement instables * Tout emballage ayant contenu les produits pré cités * Les récipients non réduits par écrasement * Les fils en matière plastique * Les déchets liquides ou dont la viscosité est inférieure à 30 %
LA TESTE DE BUCH	33260	Déchèterie de Le Pyla sur Mer	Avenue de Biscarosse	05.56.22.16.46	* Du 1/4 au 30/9: lundi et samedi: 8h-12h30 et 13h30-18h30 du mardi au vendredi: 8h-18h30 dimanche: 8h-12h * Du 1/10 au 30/11 et du 1/3 au 31/3: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 du mardi au vendredi: 8h-17h30 dimanche: 8h30-12h * Du 1/12 au 28/02: lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 du mardi au vendredi: 8h-17h30 samedi: 8h30-12h	* Gratuité pour tous les particuliers résidant sur le territoire de la COBAS, dans la limite de 1 m3 par jour. * Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries réservées aux particuliers (la COBAS dispose d'une déchèterie professionnelle) sauf pour les cartons vides, propres et pliés, et le verre qu'ils peuvent apporter gratuitement dans toutes les déchèteries.	Sont acceptés les déchets suivants, dans la limite de 1 m3 par jour pour l'ensemble des déchèteries : * Déchets encombrants * Déchets de démolition résultant de travaux effectués par les particuliers * Ferrailles * Papiers, cartons * Déchets végétaux * Huiles usagées (vidange moteur) * Huiles alimentaires * Verre * Déchets toxiques (batteries, piles, peintures, ...)	Sont strictement interdits les déchets suivants : * Déchets industriels * Déchets putrescibles (à l'exception des tontes et tailles de jardin) * Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif * Ordures ménagères * Déchets d'assainissement (boue de fosse septique, déchets de bacs dégraisseurs, ...) * Les déchets dangereux et les déchets industriels spéciaux appartenant aux catégories A.B.C. définis par les arrêtés ministériels du 18 décembre 1992 modifiés * PCB (polychlorobiphényles) * Déchets radioactifs * Déchets présentant un risque pathogène * Déchets solides, pulvérulents, boue ou liquide présentant un risque de pollution chimique * Déchets physiquement ou chimiquement instables * Tout emballage ayant contenu les produits pré cités * Les récipients non réduits par écrasement * Les fils en matière plastique * Les déchets liquides ou dont la viscosité est inférieure à 30 %
LACANAU	33680	Déchèterie de Lacanau	1439 chemin Ceinture Tataris	05.57.70.51.27	Mardi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30		* Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier * Accueil gratuit des déchets des professionnels mais existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujac sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent Médoc	Ambiant - pneus
LANGON	33210	Déchèterie de Langon	ZA des Dumes	05.56.62.36.03	* lundi : 13h30-17h30 * Mardi au vendredi : 9h30-12h00 et 13h30-17h30 * Samedi : 8h30-16h	Ouverture en avril 2004 : accès gratuit aux habitants du SICTOM de Langon et au SIVOM du Sauternais grâce à une carte d'accès. Pas accès pour les autres et les professionnels. Remplace la déchèterie de Toulouse		Les déchets radioactifs et les déchets d'amiante
LANTON	33138	Déchèterie de Lanton	Route de Blagon	05.56.82.89.70 Autre Nr: 05.57.71.97.00	Ouvert 7 jours sur 7 : - Hiver * Lundi au Samedi: 9h-12h30 et 14h-18h - Eté * Lundi au Samedi: 9h-12h30 et 14h-18h30 Dimanche 9h-12h30		Tout venant (encombrants); bois; déchets verts; gravats; ferrailles; cartons; Huiles végétales et minérales; DMS	Ordures ménagères ; pneumatiques; troncs et souches; amiantes; explosifs et bouteilles de gaz divers
LE BARP	33114	Déchèterie de Le Barp	3 Chemin Science	05.56.88.18.55	Toujours fermée Lundi: 15h00-18h00 mardi: 15h00-18h00 Mercredi: 9h00-12h00 et 15h00-18h00 Jeudi: 15h00-18h00 Vendredi: 10h00-12h00 et 15h00-18h00 Samedi: 10h00-12h00 et 15h00-18h00 Dimanche: 10h00-12h00		Encombrants, déchets verts, ferrailles, gravats, carton, piles huiles, batteries, bois	
LE PORGE	33680	Déchèterie de Le Porge (en cours de réalisation)	Bordure de la D5E4		Observation au 22/11/2007 : Déchèterie de Le Porge en cours de réalisation. Fin des travaux prévue en décembre 2007 et ouverture de la déchèterie début 2008 (à confirmer). La réalisation de ce projet permet d'envoyer de remplacer la déchèterie existante sur la commune de Saunous qui s'avère trop petite pour répondre convenablement aux besoins du secteur.	La déchèterie est destinée à desservir en priorité les communes du Porge, du Temple et de Saunous.		
LE TAILLAN MEDOC	33320	Déchèterie de Le Taillan Medoc	Avenue Molère	05.56.05.71.43	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus) : 9h-12h30 / 13h15-19h ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus) : 9h-12h30 / 13h15-18h	* Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourmi") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence * Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Boutelles plastiques	

DECHETERIES DES MENAGES DE LA GIRONDE

Ville	Code Postal	Nom de la déchèterie	Adresse	Téléphone	Horaires	Accès	Déchets admis	Déchets refusés
LE TEICH	33470	Déchèterie de La Teich	Avenue de Bordeaux	05.56.22.65.15	* Du 1/4 au 30/11 et du 1/3 au 31/3. lundi et samedi: 8h-12h30 et 13h30-18h30 du mardi au vendredi: 8h-18h30 dimanche: 8h-12h * Du 1/10 au 30/11 et du 1/3 au 31/3. lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-18h du mardi au vendredi: 8h-18h dimanche: 8h30-12h * Du 1/12 au 28/02 lundi et samedi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 du mardi au vendredi: 8h-17h30 samedi: 8h30-12h	* Gratuité pour tous les particuliers résidant sur le territoire de la COBAS, dans la limite de 1 m3 par jour. * Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries réservées aux particuliers (la COBAS dispose d'une déchèterie professionnelle) sauf pour les cartons vides, propres et pliés, et le verre qui peuvent apporter gratuitement dans toutes les déchèteries.	Sont acceptés les déchets suivants, dans la limite de 1 m3 par jour pour l'ensemble des déchèteries: * Déchets encombrants * Déchets de démolition résultant de travaux effectués par les particuliers * Ferrailles * Papiers, cartons * Déchets végétaux * Huiles usagées (vidange moteur) * Huiles alimentaires * Verre * Déchets toxiques (batteries, piles, peintures, ...)	Sont strictement interdits les déchets suivants : * Déchets industriels * Déchets putrescibles (à l'exception des tontes et tailles de jardin) * Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif * Ordures ménagères * Déchets d'assainissement (boue de fosse septique, déchets de bacs dégraisseurs, ...) * Les déchets dangereux et les déchets industriels spéciaux appartenant aux catégories A,B,C, définis par les arrêtés ministériels du 18 décembre 1992 modifiés * PCB (polychlorobiphényles) * Déchets radioactifs * Déchets présentant un risque pathogène * Déchets solides, pulvérulents, boue ou liquide présentant un risque de pollution chimique * Déchets physiquement ou chimiquement instables * Tout emballage ayant contenu les produits pré cités * Les récipients non réduits par écrasement * Les fils en matière plastique * Les déchets liquides ou dont la viscosité est inférieure à 30 %
LE VERDON SUR MER	33123	Déchèterie de Le Verdon	307 Route de Soulac	05.56.09.76.49	Mardi au samedi de 8h30 12h 14h 17h30	Les professionnels sont acceptés à la hauteur 1m3/semaine et existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujac sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent	Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier	Ambiante - pneus
LEGE CAP FERRET	33950	Déchèterie de Lége Cap Ferret	Lieu dit La Bredouille	05.57.70.41.09 Autre tél: 05.57.71.97.00	Ouvert 7 jours sur 7 : - Hiver : dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre * Lundi au Samedi: 9h-12h30 et 14h-18h * Dimanche 9h-12h30 - Eté : dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars * Lundi au Samedi: 9h-12h30 et 14h-18h30 * Dimanche 9h-12h30	Tout venant (encombrants): bois, déchets verts, gravats, ferrailles, cartons; Huiles végétales et minérales; DMS	Ordures ménagères ; pneumatiques; troncs et souches, amiante, explosifs et bouteilles de gaz divers	
LEOGNAN	33850	Déchèterie de Leognan	Migelan	05.56.64.55.18	* Lundi au vendredi: 13h-18h * Samedi: 8h30-18h * Dimanche: 8h30-13h	**Déchets ménagers spéciaux : Prochaine, une armoire sera mise à votre disposition à la déchèterie de Migelan pour y déposer vos Déchets Ménagers Spéciaux : batteries, piles, huile de vidange, pots de peinture, solvants ...) **Déchets acceptés : - Déchets encombrants (appareils ménagers, matelas, sommiers ...) - Déchets verts (bottes de gazon, branchages, feuilles mortes ...) - Déchets inertes (gravats, déblais, briques ...) - Déchets ménagers spéciaux (batteries, piles, huile de vidange, pots de peinture, solvants ...) - Ferraille	* ordures ménagères * pneus * amiante * souches d'arbre	
LERM ET MUSSET	33840	Déchèterie de Lerm et Musset	Lieu dit Cantalauze	05.56.65.84.39	* Horaires : - le lundi de 13 h 30 à 17 h 00 ; - le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13h30 à 17 h 00 ; - le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13h30 à 17 h 00 ; - le samedi de 8 h 30 à 12 h 00 . * Gardien de la déchèterie : M. Gilles SANGO.	les verres : contenant spécial verre - les plastiques : contenant spécial plastiques - les ferrailles : benne spécifique - les papiers, journaux, magazines, petits cartons : contenant spécial carton - les emballages cartons, caisses seront obligatoirement pliés par l'utilisateur afin de réduire le volume, sous contrôle du gardien. - les déchets verts, végétaux et déchets de jardins : les tontes de gazon seront déposées sans leurs sacs ou emballages et ne doivent être en aucun cas en état de fermentation. La longueur des branchages devra être réduite à 2 m avant rejet (diamètre 10 cm maximum) - les gravats et matériaux de démolition débranchés des autres produits à trier : benne spécifique - les encombrants : meubles, électroménager, héliporteur, ordinateur ... - les huiles usagées de vidange : cuve spéciale (l'apport ne doit pas dépasser environ 5 litres, il faut vérifier l'absence de solvants). - les piles, les batteries, les accumulateurs - les palettes ou capots, déchets de menuiserie (bois) : benne à bois - les pots de peintures - armoires à DMS	Pneus, souches ou branches de section sup à 10 cm, déchets industriels, plastiques agricoles, médicaments, déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes (sauf DMS)	
LES EGLISOTTES ET CHALAUDES	33230	Déchèterie de Les Eglisottes	1 bis Bois du tour	05.57.49.53.68	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9h-12h et 13h-17h			
LESPARRE MEDOC	33340	Déchèterie de Lesparre Medoc	Route d'Hourin	05.56.41.16.23	Lundi mercredi jeudi vendredi et samedi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30	Les professionnels sont acceptés à la hauteur 1m3/semaine et existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujac sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent	Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier	Ambiante - pneus
LIBOURNE	33500	Déchèterie de Libourne-Ballastière	ZI Ballastière rue de l'Industrie	05.57.51.63.71	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9h-12h et 13h-17h	Ouvert aux professionnels. Déchets d'activité de soin acceptés.		
LIBOURNE	33500	Déchèterie de Libourne-Epinette	193 Avenue de l'Epinette	05.57.25.11.64	Toute l'année	Ouvert aux professionnels. Déchets d'activité de soin acceptés.		
LUGOS	33630	Déchèterie de Lugos	Lieu dit Jean de Peyre	06.12.89.48.75	Lundi : 8h30-18h00 mardi: fermé Mercredi: 9h00-12h00 et 14h00-18h00 jeudi: fermé Vendredi: fermé Samedi: 9h00-18h00	Encombrants, déchets verts, ferrailles, gravats, carton, piles huiles, batteries, bois		
MARCHEPRIÈRE	33360	Déchèterie de Marchepierre	Zone d'activité de Réganeau	05.57.71.91.00	Ouvert 7 jours sur 7 : - Hiver : dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre * Lundi au Samedi: 9h-12h30 et 14h-18h * Dimanche 9h-12h30 - Eté : dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars * Lundi au Samedi: 9h-12h30 et 14h-18h30 * Dimanche 9h-12h30	Tout venant (encombrants): bois, déchets verts, gravats, ferrailles, cartons; Huiles végétales et minérales; DMS	Ordures ménagères ; pneumatiques; troncs et souches, amiante, explosifs et bouteilles de gaz divers	
MÉRIGNAC	33700	Déchèterie de Mérignac	80 Avenue des Maronniers	05.56.34.15.06	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus) : 9h-12h30 / 13h15-18h ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus) : 9h-12h30 / 13h15-18h	Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Bouteilles plastiques La déchèterie est équipée d'une armoire à DMS et les gardiens vont suivre une formation spécifique pour les DMS en vue de l'accueil des déchets toxiques (pesticides, solvants, produits phytosanitaires, etc.)	Ordures ménagères ; pneumatiques; troncs et souches, amiante, explosifs et bouteilles de gaz divers
MIS	33380	Déchèterie de Mis	Route de Lescazeilles	05.56.82.60.36 Autre tél: 05.57.71.97.00	Ouvert 7 jours sur 7 : - Hiver : dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre * Lundi au Samedi: 9h-12h30 et 14h-18h * Dimanche 9h-12h30 - Eté : dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars * Lundi au Samedi: 9h-12h30 et 14h-18h30 * Dimanche 9h-12h30	Tout venant (encombrants): bois, déchets verts, gravats, ferrailles, cartons; Huiles végétales et minérales; DMS	Ordures ménagères ; pneumatiques; troncs et souches, amiante, explosifs et bouteilles de gaz divers	
ORDONNAC	33340	Déchèterie d'Ordonnac	Route d'Ordonnac	05.56.09.06.14	8h30 à 12h30 du lundi au samedi	Les professionnels sont acceptés à la hauteur 1m3/semaine et existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujac sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent	Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier	Ambiante - pneus
PESSAC	33600	Déchèterie de Pessac	Chemin de Beutre	05.56.07.17.04	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus) : 9h-12h30 / 13h15-18h ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus) : 9h-12h30 / 13h15-18h	Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "tourm") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Bouteilles plastiques La déchèterie est équipée d'une armoire à DMS et les gardiens vont suivre une formation spécifique pour les DMS en vue de l'accueil des déchets toxiques (pesticides, solvants, produits phytosanitaires, etc.)	Ordures ménagères, Déchets Industriels, Pneus, Déchets présentant des risques pour les personnes et leur environnement à caractère toxique ou explosifs.
PINEUILH	33220	Déchèterie de Pineuilh	ZA Albatrosier	05.57.46.20.65	9h-12h30/13h30-18h Fermé Mardi et Dimanche	Le gardien délivre un macaron pour identifier les usagers du territoire de IUSTOM. Concernant les professionnels : ils sont admis en déchèteries, mais accés payant dès le m3 : tarification : au m3. Un vignette est délivrée permettant d'identifier les professionnels (nom, adresse) * gravat : 20€ * encombrants: 20€ * bois: 15€ et gratuit à Massugas * déchets verts: 10€ et gratuit à Massugas * ferrailles et cartons: gratuit	* cartons * déchets verts * bois * ferraille * encombrant * journaux-revues-magazines * piles * huile * batteries * DASRI * DOM	
POMPIGNAC	33370	Déchèterie de Pompignac	19 Avenue du Périgord	05.57.70.03.97	9h15-12h30 et 14h-17h45		Carton, Déchets verts, Ferrailles et métaux, Bois, Tout venant, DMS, Gravats et terre, Batteries	Ordures ménagères, Déchets Industriels, Pneus, Déchets présentant des risques pour les personnes et leur environnement à caractère toxique ou explosifs.
PRÉCHAC	33730	Déchèterie de Préchac	Hameau de Hortine	06.89.55.48.92	* mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 * samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30	* Dans les bennes mis à disposition des usagers: **tout venant qui sont apportés soit à Audenge soit à ASTRIA, **bois travaillés qui sont apportés à Virelade pour être incinérés ou donnés à titre gratuit au gens de voyage, **papiers / cartons qui sont repris par IUSSETOM, **déchets verts qui vont actuellement à la décharge de Préchac, mais ultérieurement ils seront broyés puis compostés sous la responsabilité de IUSSETOM dans le futur centre de compostage, **ferrailles qui sont repris par la société DECONS à Saint Jean d'Illac, **huiles de vidange Les bennes sont retirées et transportées par les services de IUSSETOM.	Pneus, plaque de tôle ondulée contenant de l'amiant, bouteilles de gaz, ordures ménagères et téléviseurs et écran d'ordinateur.	
RIMONS	33580	Déchèterie de Rimons	1 la Gouraude	05.56.61.85.07	9h-12h14h-18h Fermé Lundi et Dimanche	Le gardien délivre un macaron pour identifier les usagers du territoire de IUSTOM. Concernant les professionnels : ils sont admis en déchèteries, mais accés payant dès le m3 : tarification : au m3. Un vignette est délivrée permettant d'identifier les professionnels (nom, adresse) * gravat : 20€ * encombrants: 20€ * bois: 15€ et gratuit à Massugas * déchets verts: 10€ et gratuit à Massugas * ferrailles et cartons: gratuit	* cartons * déchets verts * bois * ferraille * encombrant * journaux-revues-magazines * piles * huile * batteries * DASRI * DOM	
SAINTE AUBIN DE BLAYE	33820	Déchèterie de Sainte Aubin de Blaye	9 Moenne	05.57.32.70.09	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9h-12h et 13h-17h	Le service est gratuit pour les particuliers mais payant pour les professionnels. Le SMCIVAL fournit à ces derniers des cartons adaptés de 50 litres pour y déposer leurs déchets de soins La facturation est de 30 euros pour l'achat, la collecte et le traitement d'un carton. L'apport en déchèterie est limité à un carton par semaine.	Le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais et Haute-Gironde (SMCIVAL) met à disposition des particuliers comme des professionnels dans les déchèteries des locaux spécialement créés pour recueillir les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), tels que les seringues, les aiguilles, les pansements et autres produits issus de l'automédication. Ces déchets, un peu spéciaux, qui ne peuvent pas être assimilés aux déchets ménagers, sont désormais acceptés dans les déchèteries suivantes : Saint-Martin, Saint-Aubin-de-Blaye, Saint-Gervais, Saint-Paul. Ces déchèteries sont maintenant équipées de caissons sécurisés qui permettent de stocker temporairement ces déchets dans un local aménagé avant de les transférer vers des filières d'élimination spécialisées.	
SAINTE CAPRAIS	33880	Déchèterie de Sainte Caprais	Zone industrielle du Limancet	05.56.30.65.16	* lundi: 13h15-17h * mardi au samedi: 9h15-13h et 13h40-17h	Concernant les professionnels : * gratuit jusqu'à 250 kg d'apports journaliers pour les habitants des communes du SEMOCTOM (au delà 0,11€/kg) * particuliers et entreprises non SEMOCTOM : 0,16€ dès le 1er Kg * entreprises résidentes au SEMOCTOM : 0,11€ dès le 1er Kg * organismes publics: 0,10€/kg Gardien: Mr DUBERNAT		
SAINTE DENIS DE PILE	33910	Déchèterie de Sainte Denis de Pile	8 Route la pinère	05.57.84.74.01	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9h-12h et 13h-17h	Ouvert aux professionnels. Déchets d'activité de soin acceptés.		

DECHETERES DES MENAGES DE LA GIRONDE

Ville	Code Postal	Nom de la déchèterie	Adresse	Téléphone	Horaires	Accès	Déchets admis	Déchets refusés	
SAINT GERVAIS	33240	Déchèterie de St Gervais	1 Zone d'activités route du pont neuf	05.57.43.65.50	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9H-12H et 14H-18H * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9H-12H et 13H-17H	Le service est gratuit pour les particuliers mais payant pour les professionnels. Le SMCIVAL fournit à ces derniers des cartons adaptés de 50 litres pour y déposer leurs déchets de soins La facturation est de 30 euros pour l'achat, la collecte et le traitement d'un carton. L'apport en déchèterie est limité à un carton par semaine.	Le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais et Haute-Gironde (SMCIVAL) met à disposition des particuliers comme des professionnels dans les déchèteries des locaux spécialement créés pour recueillir les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), tels que les seringues, les aiguilles, les pansements et autres produits issus de l'automédication. Ces déchets, un peu spéciaux, qui ne peuvent pas être assimilés aux déchets ménagers, sont désormais acceptés dans les déchèteries suivantes : - Saint-Martinens, - Saint-Aubin-de-Blaye, - Saint-Gervais, - Saint-Paul. Ces déchèteries sont maintenant équipées de caissons sécurisés qui permettent de stocker temporairement ces déchets dans un local aménagé avant de les transférer vers des filières d'élimination spécialisées.		
SAINT JEAN D'ILLAC	33127	Déchèterie de St Jean d'illac	1551 avenue de pierreoton	Tel du centre technique (pas de tel de la déchèterie) : 05.57.97.83.09	Lundi, mardi, jeudi, vendredi après midi de 14h à 18h Mercredi, samedi, dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h	Seuls les particuliers domiciliés à Saint-Jean-d'illac et munis d'une vignette sont autorisés à accéder à la déchèterie. Cette vignette d'accès est délivrée sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile (ou extrait Kbis pour les entreprises). Les entreprises libaïcaises sont autorisées à se rendre à la déchèterie uniquement le 1er mercredi de chaque mois, pour une quantité de déchets ne devant pas excéder 2 m3.	Déchets verts (tonte, élagage, taille, feuilles) - Papiers - Plastiques - Déchets - Métaux - Litières - Cartons - Déchets informatiques - Déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants, vernis usagers, résines, colles, divers acides et bases, huiles diverses, emballages souillés de produits dangereux, piles). - Encombrants : les déchets encombrants des particuliers (gros électroménagers, meubles) sont ramassés par la Mairie le premier lundi du mois, après inscription auprès des Services Techniques, Tel : 05.57.97.83.09.	Déchets alimentaires - Déchets contaminés (issus d'hôpitaux, cliniques et autres établissements de soins) - Déchets issus d'abattoirs - Déchets incandescents ou non refroidis, susceptibles de provoquer un incendie - Déchets avariés - Souches - Pneus.	
SAINT LAURENT MEDOC	33112	Déchèterie de St Laurent Medoc	163 Le Perganson	05.56.59.91.46	Mardi au samedi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30	Les professionnels sont acceptés à la hauteur 1m3/semaine et existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujan sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent Medoc	Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier	Amiante - pneus	
SAINT LEON	33670	Déchèterie de St Leon	9 Route d'Allegret	05.57.34.32.29	* Lundi: 13h15-17h * mardi au samedi: 9h15-13h et 13h40-17h Gardienn: Mr CHARDRON	Concernant les professionnels : * gratuit jusqu'à 250 kg d'apports journaliers pour les habitants des communes du SEMOCTOM (au delà 0,11€/kg) * particuliers et entreprises non SEMOCTOM : 0,16€ dès le 1er Kg * entreprises résidentes au SEMOCTOM : 0,11€ dès le 1er Kg * organismes publics: 0,10€/kg			
SAINT LOUBES	33450	Déchèterie de St Loubes	Zone industrielle de Lalande	05.56.38.79.37	* Eté: 15 avril au 14 octobre : mardi au samedi:10h-13h et 14h-18h15 * Hiver: 15 octobre au 14 avril : mardi au samedi : 10h-13h et 14h-17h15 Gardienn: Mr CHAUVET	Concernant les professionnels : * gratuit jusqu'à 250 kg d'apports journaliers pour les habitants des communes du SEMOCTOM (au delà 0,11€/kg) * particuliers non SEMOCTOM : 0,16€ dès le 1er Kg * entreprises non SEMOCTOM : 0,32€ dès le 1er Kg * entreprises résidentes au SEMOCTOM : 0,11€ dès le 1er Kg * organismes publics: 0,10€ dès le 1er Kg			
SAINT MAGNE	33125	Déchèterie de St Magne	Lieu dit "ferrier" rd 110	06.72.95.56.04	Toute l'année Lundi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 mardi fermé Mercredi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30 jeudi fermé vendredi: 8h30-17h30 samedi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30	Encombrants, déchets verts, ferrailles, gravats, carton, piles huiles, batteries, bois			
SAINT MAGNE DE CASTILLON	33350	Déchèterie de St Magne de Castillon	14 Chemin Cazeau	05.57.40.44.26	* Horaires d'été (1er avril - 30 septembre) Lundi : 09 H 30 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 15 Mardi : 13 H 30 - 16 H 15 Mercredi : 09 H 30 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 15 jeudi : 09 H 30 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 15 vendredi : 09 H 30 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 15 samedi : 09 H 30 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 15 Dimanche : FERME * Horaires d'hiver (1er octobre - 31 mars) Lundi : 10 H 00 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 45 Mardi : 13 H 30 - 16 H 45 Mercredi : 10 H 00 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 45 jeudi : 10 H 00 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 45 vendredi : 10 H 00 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 45 samedi : 10 H 00 - 12 H 15 et 13 H 30 - 16 H 45 Dimanche : FERME * Les déchèteries sont fermées les jours fériés et inaccessibles au public en dehors des horaires ci-dessus, en outre, elles peuvent être fermées temporairement pour des raisons d'exploitation.	* Accès, le gardien délivre un macaron pour identifier les usagers du territoire de l'USTOM. Accès gratuit à tous les particuliers demeurant sur le territoire du SMCITOM et de L USERCTOM. Le dépôt ne doit pas dépasser 3m3/semaine et 1m3/semaine concernant les gravats. Interdit au véhicule de plus de 3.5 T. Tout véhicule pau benne gravitaire est interdit. L'accès aux sites est autorisé aux « professionnels » du territoire du SMCITOM et USERCTOM (commerçants, artisans, PME...), le dépôt est cependant entièrement payant (dès le 1er m3). Une vignette particulière sera distribuer gratuitement après avoir rempli la fiche de renseignement et avoir présenter un justificatif de l'adresse de la société. * Concernant les professionnels: ils sont admis en déchèteries, mais accès payant dès le m3 : tarification : au m3. Un vignette est délivrée permettant d'identifier les professionnels (nom, adresse) * gravat : 26€ * encombrants: 20€ * bois: 15€ et gratuit à Massugas * déchets verts: 10€ et gratuit à Massugas * ferrailles et cartons: gratuit	* cartons * déchets verts * bois * ferraille * encombrant * journaux-revues-magazines * piles * huile * batteries * DASRI * DOM		
SAINT MARIENS	33620	Déchèterie de St Mariens	2 bis Tessonneau	05.57.68.52.36	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9H-12H et 14H-18H * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9H-12H et 13H-17H	Le service est gratuit pour les particuliers mais payant pour les professionnels. Le SMCIVAL fournit à ces derniers des cartons adaptés de 50 litres pour y déposer leurs déchets de soins La facturation est de 30 euros pour l'achat, la collecte et le traitement d'un carton. L'apport en déchèterie est limité à un carton par semaine.	Le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais et Haute-Gironde (SMCIVAL) met à disposition des particuliers comme des professionnels dans les déchèteries des locaux spécialement créés pour recueillir les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), tels que les seringues, les aiguilles, les pansements et autres produits issus de l'automédication. Ces déchets, un peu spéciaux, qui ne peuvent pas être assimilés aux déchets ménagers, sont désormais acceptés dans les déchèteries suivantes : - Saint-Martinens, - Saint-Aubin-de-Blaye, - Saint-Gervais, - Saint-Paul. Ces déchèteries sont maintenant équipées de caissons sécurisés qui permettent de stocker temporairement ces déchets dans un local aménagé avant de les transférer vers des filières d'élimination spécialisées.		
SAINT MEDARD EN JALLES	33160	Déchèterie de St Medard en Jalles	Avenue de Touban	05.56.05.40.06	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus) : 9H-12H30 / 13H15-19H ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus) : 9H-12H30 / 13H15-18H	Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "bourn") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Boutelles plastiques		
SAINT PAUL	33990	Déchèterie de St Paul	Lieu dit "tourmeton" 2 tigreau	05.57.42.81.51	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9H-12H et 14H-18H * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9H-12H et 13H-17H	Le service est gratuit pour les particuliers mais payant pour les professionnels. Le SMCIVAL fournit à ces derniers des cartons adaptés de 50 litres pour y déposer leurs déchets de soins La facturation est de 30 euros pour l'achat, la collecte et le traitement d'un carton. L'apport en déchèterie est limité à un carton par semaine.	Le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais et Haute-Gironde (SMCIVAL) met à disposition des particuliers comme des professionnels dans les déchèteries des locaux spécialement créés pour recueillir les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), tels que les seringues, les aiguilles, les pansements et autres produits issus de l'automédication. Ces déchets, un peu spéciaux, qui ne peuvent pas être assimilés aux déchets ménagers, sont désormais acceptés dans les déchèteries suivantes : - Saint-Martinens, - Saint-Aubin-de-Blaye, - Saint-Gervais, - Saint-Paul. Ces déchèteries sont maintenant équipées de caissons sécurisés qui permettent de stocker temporairement ces déchets dans un local aménagé avant de les transférer vers des filières d'élimination spécialisées.		
SAINT SEURIN SUR LISLE	33660	Déchèterie de St Seurin/Lisle	La Brande	05.57.49.66.08	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9H-12H et 14H-18H * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9H-12H et 13H-17H				
SAINT SYMPHORIEN	33113	Déchèterie de St Symphorien	Chemin de Castelneau	05.56.65.01.10	* Hiver 21 septembre au 19 mars : lundi-mercredi-jeudi : 14h-18h vendredi: 9h à 12h samedi: 8h30 à 12h30 * Eté 20 mars au 20 septembre: lundi au jeudi : 15h-19h vendredi: 9-12h samedi : 8h-12h				
SAUMOS	33680	Déchèterie de Saumos	Route du Temple	05.56.58.65.20	* Fermeture prévisible 2ème semestre 2007. Cette déchèterie simplifiée était mis à la disposition des habitants de Le Porge depuis le 1/10/2004. Ouverture de la déchèterie de Le Porge (janv 2007 : appel d'offre lancé) * Horaires : * lundi-mercredi-vendredi: 14h-18h * samedi:8h-12h et 14h-18h	Les déchets admis concernent : * Déchets verts * Papiers, Cartons * Bois et déchets de jardins * DMS * Verres * Métaux * Ferrailles * Gravats et matériaux de démolition et de bricolage * Encombrants de toutes natures * Piles et piles boutons * Huiles moteurs et huiles alimentaires * Batteries * Emballages de produit toxique	* déchets industriels, * déchets infectieux issus des établissements et des professionnels de la santé, * déchets infectieux issus des ménages (pour le moment), * cultures ménagères * déchets putrescibles autres que végétaux, * déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif.		
SAUVETERRE DE GUYENNE	33540	Déchèterie de Sauveterre	21 de Sauveterre	05.56.61.40.53	9H-12H14H-18H Fermé Lundi et Dimanche	Le gardien délivre un macaron pour identifier les usagers du territoire de l'USTOM. Concernant les professionnels : ils sont admis en déchèteries, mais accès payant dès le m3 : tarification : au m3. Un vignette est délivrée permettant d'identifier les professionnels (nom, adresse) * gravat : 26€ * encombrants: 20€ * bois: 15€ et gratuit à Massugas * déchets verts: 10€ et gratuit à Massugas * ferrailles et cartons: gratuit	* cartons * déchets verts * bois * ferraille * encombrant * journaux-revues-magazines * piles * huile * batteries * DASRI * DOM		
TRESSSES	33370	Déchèterie de Tresses	Z.A Inay	05.56.21.19.79	* lundi: 13h15-17h * mardi au samedi: 9h15-13h00 et 13h40-17h Gardienn: Mr MIRTO		Concernant les professionnels : * gratuit jusqu'à 250 kg d'apports journaliers pour les habitants des communes du SEMOCTOM (au delà 0,11€/kg) * particuliers et entreprises non SEMOCTOM : 0,16€ dès le 1er Kg * entreprises résidentes au SEMOCTOM : 0,11€ dès le 1er Kg * organismes publics: 0,10€/kg		
VAYRES	33670	Déchèterie de Vayres	1 Boulevard	05.57.84.96.20	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9H-12H et 14H-18H * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9H-12H et 13H-17H	Les professionnels sont acceptés à la hauteur 1m3/semaine et existence d'une solution locale: CET et centre de compostage de Neujan sur Mer ou centre de tri de Saint Laurent	Encombrants - bois - gravats - ferrailles - déchets verts - cartons - huiles vidanges et alimentaires - DMS - piles - batteries - verre papier	Amiante - pneus	
VENSAC	33590	Déchèterie de Vensac	Route de Taste Soute	05.56.73.99.98	* octobre à mars : lundi mercredi jeudi vendredi et samedi de 13h30 à 17h30 ** avril à septembre de 9h à 12h et 14h à 17h30 lundi mercredi samedi et 14h à 17h30 jeudi et vendredi				
VERAC	33240	Déchèterie de Verac	5 Teychères	05.57.84.35.67	Du lundi au samedi : * Horaires d'été du 1 février au 31 octobre : 9H-12H et 14H-18H * Horaires d'hiver du 1 novembre au 31 janvier : 9H-12H et 13H-17H				
VILLENAVE D'ORNON	33140	Déchèterie de Villenave d'Ornon	Chemin de Galgon	05.56.87.02.51	Ouvert 7 jours sur 7 (à l'exception des jours fériés) ** Horaires d'été (1er lundi d'avril au 1er dimanche d'octobre inclus) : 9H-12H30 / 13H15-19H ** Horaires d'hiver (1er lundi d'octobre au 1er dimanche d'avril inclus) : 9H-12H30 / 13H15-18H	Ménages du territoire communautaire munis d'un titre d'accès (vignette autocollante "bourn") délivré par les services de la Mairie de son lieu de résidence Véhicules d'une hauteur maximale de 1,90 m et d'un poids en charge inférieur à 3,5 tonnes	Bois, Cartons, Métaux, Déchets verts, Verre, Tout-venant incinérable, Tout-venant non incinérable, Gravats, Piles, Huiles moteur, Batteries, Boutelles plastiques		
VIRELADE	33720	Déchèterie de Virelade	1 La barbouze	05.56.62.56.12	Lundi au vendredi 13 h-18 h Samedi 8h30-18h Dimanche 8h-13h		Encombrants-gravats-DV-bois-cartons-ferrailles et non ferreux-batteries-piles-verre-huiles moteur		